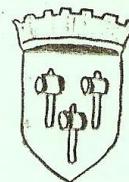
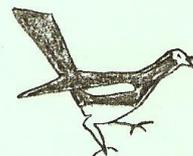
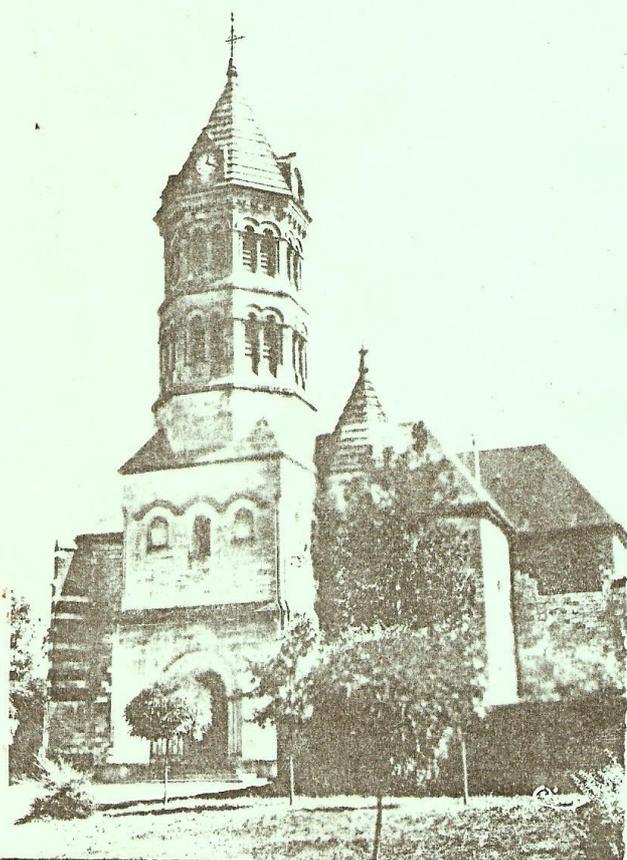


NOTRE



VILLAGE



BULLETIN
MUNICIPAL
D'INFORMATIONS
ET DE LIAISON
DE LA COMMUNE DE
MONCHY-LAGACHE

JUIN 1975.....N° 18

=====

Premier semestre très calme dans les activités communales. Trois réunions du Conseil Municipal (14 Janvier, 11 Février, 22 Avril) ont évoqué les problèmes locaux dont voici l'essentiel.

FOYER RURAL.

Constitution d'une Association devant gérer le Foyer rural qui a été créée le 18 Janvier avec la participation des représentants de toutes les Sociétés locales et de quelques bonnes volontés ayant répondu à l'appel lancé dans ce but.

La création de cette Association doit permettre d'obtenir des subventions. Nous espérons surtout qu'elle aura un rôle d'animation lorsque le Foyer rural sera construit.

L'agrément a été accordé récemment et le financement étant prévu sur deux ans, les travaux devraient pouvoir commencer au début de l'hiver prochain.

Une petite inquiétude, maintenant dissipée, pour nos projets, la déclaration de faillite de la S.I.C.A. d'Habitat rural qui avait établi les premiers plans et fait les premières démarches. En définitive c'est l'Architecte, M. VASSELLE, qui s'occupera lui-même de l'adjuciation et de la surveillance des travaux supervisé par le Génie rural.

RAMASSAGE SCOLAIRE.

Là aussi la constitution d'un Syndicat intercommunal créé le 22 Avril avec les communes de TERTRY et de DEVISE va permettre le démarrage des projets élaborés depuis plusieurs mois. Après de nombreux contacts et de nombreuses démarches, le Conseil Municipal a décidé de ne pas construire à MONCHY la 5ème classe qui vient d'être ouverte officiellement à DEVISE pour deux raisons :

1°) éviter des frais importants même avec une subvention conséquente alors que des communes voisines ont leurs écoles fermées ce qui permettra d'utiliser une très belle classe de l'école de DEVISE.

2°) mettre au point un ramassage scolaire nécessaire pour TERTRY en particulier mais qui solutionnerait enfin le problème des écoliers des hameaux : DOUVIEUX, FLEZ, MONTECOURT et une partie de MERAUCOURT.

Une étude a été faite sur les possibilités de transport, étant donné le circuit restreint, le peu d'enfants à transporter et la distance de PERONNE lieu du transporteur le plus proche. La solution la plus économique et la plus souple est certainement le mini-car.

Une subvention très importante est possible pour l'achat et ensuite pour le fonctionnement puisque ce sera un ramassage intercommunal. Les questions pratiques : choix du mini-car, chauffeurs, assurances, etc... sont en cours de solutionnement.

Le circuit se déroulerait comme suit :

Matin et début après-midi :

- 1°) Départ de MONCHY (écoles)
Ramassage des élèves des hameaux de FLEZ et DOUVIEUX
Dépôt de ces élèves à l'école de MONCHY.
- 2°) Ramassage des élèves de TERTRY.
Dépôt de ces élèves à l'école de MONCHY.
- 3°) Transport à DEVISE des élèves de la classe déplacée.
- 4°) Retour à MONCHY avec les élèves de DEVISE devant fréquenter les classes de MONCHY.

Midi et soir :

Même déroulement dans l'ordre inverse.

La classe du cours élémentaire 2ème année implantée à DEVISE sera dirigée par Monsieur MAZIER qui accompagnera ainsi les enfants.

LOTISSEMENT DU CHEMIN DU JEU DE PAUME.

Le permis de construire doit enfin être accordé ces prochaines semaines après d'ultimes petites difficultés.

Un lot est vendu, toutes les personnes intéressées peuvent dès maintenant se renseigner à la Mairie pour l'acquisition d'une parcelle.

QUESTIONS DIVERSES.

I°) Syndicat d'eau

Il est rappelé ci-dessous les conditions des nouveaux branchements. (Quel que soit le côté de route où passe la canalisation, exception faite pour les branchements externes aux agglomérations où accord particulier doit être demandé). Tout particulier désirant se brancher sur la canalisation doit s'adresser aux Mairies de MONCHY ou TERTRY. Les travaux de branchement sur le terrain communal et à un mètre à l'intérieur de chaque propriété de même que la pose des compteurs doivent être réalisés par le concessionnaire du Syndicat : Monsieur Marcel CHASSAGNOUX.

Encaissement des redevances d'eau

Afin de simplifier le travail de Monsieur LEVERT et d'éviter d'importantes pertes de temps, l'encaissement se fera dorénavant en Mairie à des dates précisées à l'avance (chèques ou argent liquide et exception faite pour certaines personnes âgées ou invalides ne pouvant se déplacer) Pour le prochain encaissement semestriel les dates sont les suivantes :

- Mercredi 9 Juillet de 10 heures à 13 heures
- Jeudi 10 Juillet de 15 heures à 19 heures
- Vendredi 11 Juillet de 15 heures à 19 heures

Les retardataires devront régler leur eau à la perception d'ATHIES, car aucun encaissement ne sera admis à la Mairie après les dates ci-dessus.

2°) Etang communal.

 La pêche dans l'étang est ouverte depuis le 31 Mai - Tarif 1975 :
 mois de Juin, Juillet, Août : 10 Frs la carte journalière. Septembre
 Octobre : 8 Frs la carte journalière. Une carte annuelle de 100 Frs
 a été créée. Elle est strictement réservée aux pêcheurs habitants de
 MONCHY.

3°) Sonorisation.

 La commune a complété le matériel de sonorisation qui servait pour les
 manifestations communes par l'acquisition de hauts-parleurs qui ont
 déjà été utilisés avec très bon résultat au terrain de sports et qui
 sont à la disposition des Sociétés locales pour leurs fêtes de plein
 air ou en salle.

4°) Le Conseil Municipal a décidé de repeindre les salles de Mairie
 et de Secrétariat, des entreprises ont été contactées à cet effet.

5°) La Fête de MONCHY : ST-PIERRE et ST-PAUL a lieu cette année les
 29 et 30 Juin.

Bals avec un orchestre de Noyon
 le samedi 28 Juin, entrée 10 Frs
 Dimanche 29 Juin, entrée gratuite.

Le Samedi : entrée et buvette au profit de l'Association des Amis
 des Vieux.

Le Dimanche : à 15 heures 30 défilé des Majorettes d'AMIENS -
 CHATEAUDUN.

à 17 heures Concert par la Fanfare Ste-Cécile renforcée
 par l'Harmonie de NESLE suivi d'un vin d'honneur

Enfin rappelons le décès et l'enterrement à MONCHY le 18 Février de
 Valentin JEZEWSKI, qui venait de prendre une retraite bien méritée
 après entre autres plusieurs années de service communal comme garde
 cantonnier.

Tous les habitants de notre village se rappelleront le dévouement, le
 goût du travail bien fait et la gentillesse de Valentin qui avait bien
 oeuvré pour l'embellissement de notre village (le mur de pavés de la
 rue de la poste était en grande partie son oeuvre).

VILLAGE FLEURI

Passage de la commission communale le Mercredi 25 Juin à 14 heures
puis de la commission cantonale le 2 Juillet.

Nettoyez et fleurissez vos accôttements pour avoir un village toujours
plus propre et accueillant.

ETAT CIVIL

NAISSANCES : HE Martine..... 5 Mars 1975
DECOMBLE Sylvain.....21 Mars 1975
SOCKEEL Hélène.....12 Mai 1975
LAMUR Samuel..... 5 Juin 1975

MARIAGES : HAPPE Gérard et LEFEVRE Claudette.....17 Mai 1975
HIVET Daniel et VASSEUR Dominique..... 7 Juin 1975
MASSELIN Jean-Pierre et CAUSSIN Eliane...21 Juin 1975

DECES : Madame CHASSAGNOUX Gracienne..... 4 Janvier 1975
Monsieur JEZEWSKI Valentin.....15 Février 1975

NOS SOCIETES LOCALES

MONCHY-ATHLETIC-CLUB

FOOTBALL :

Les quatre équipes du MONCHY-ATHLETIC-CLUB ont terminé leur cham-
pionnat avec des fortunes diverses.

La première seniors après un début difficile s'est bien rachetée pour
terminer quatrième de la troisième division Santerre.

La deuxième seniors a difficilement terminé avec des effectifs trop
souvent incomplets ce qui était dommage en particulier pour les jeunes
avant tout sportifs et mordus du football.

Les jeunes par contre ont brillé dans leur groupe Santerre.

Les cadets terminant deuxième et les minimes troisième, mais le plus
beau résultat fut incontestablement la très belle victoire des minimes
enlevant la coupe du Santerre en écrasant ENGLEBELMER par six à zéro.

Bravo aux minimes du MONCHY-ATHLETIC-CLUB et également à leurs diri-
geants.



Voici les minimes du M.A.C. qui ont réalisé une bonne saison en se classant troisième de leur championnat, enlevant aussi la coupe du Santerre devant ENGLEBELMER par six à zéro.

L'Assemblée générale du Club s'est déroulée le 24 Mai dans une ambiance assez passionnée de même que les élections des responsables d'équipes qui a suivi.

Une réunion du bureau avec tous les responsables désignés aura lieu à 16 heures le Samedi 5 Juillet en mairie

La prochaine saison avec élection des dirigeants du Club y sera préparée dans le souci primordial nous l'espérons d'un bon esprit sportif et d'un sympathique esprit de Club.

TENNIS DE TABLE :

Résultats satisfaisants dans l'ensemble pour la saison écoulée.

En première division l'équipe première composée de jeunes a terminé à la dernière place du championnat de première division, toutefois tous les faveurs sont à féliciter pour leur assiduité. Ils ont dû affronter des équipes très fortes et surtout plus aguérées dans cette division. Malgré cela, ils ne se sont jamais découragés et cela leur a permis de s'améliorer. Gageons que les résultats de la prochaine saison seront nettement meilleurs.

En deuxième division l'équipe des "Vétérans" termine seconde à un point du vainqueur.

En troisième division après une remontée spectaculaire et après avoir battu les deux premiers du classement, MONCHY termine très près à la troisième place. Bravo à ces jeunes.

En quatrième division, composée de débutants, l'équipe s'est bien comportée et termine en quatrième position.

Dans l'ensemble donc bonne vitalité du Club qui espère faire mieux encore la saison prochaine.

Le Comité lance un appel à tous les jeunes débutants, garçons et filles qui désireraient pratiquer le tennis de table.

Les jeunes intéressés peuvent se faire inscrire à la salle tous les mardi à partir de 20 heures.

Concours de belote du 14 Juin.-

En vue de l'acquisition d'une nouvelle table, les dirigeants ont organisé un concours de belote à la salle des fêtes le Samedi 14 Juin dernier.

Malgré le handicap de la coupe de France de Football, la soirée fut très réussie et 33 équipes se sont affrontées cartes en mains dans une excellente ambiance. Le premier prix a été enlevé de justesse par une équipe de ST-QUENTIN devant une équipe de MONCHY.

Les organisateurs remercient tous les généreux donateurs, et les participants qui ont permis la réussite de cette belle soirée.

Grâce au résultat financier de ce concours, la nouvelle table sera bientôt installée.

Bientôt aura lieu le tournoi annuel de classement entre tous les joueurs, une coupe sera remise au vainqueur. Tous les détails seront donnés en temps utile.

LA RUCHE ENFANTINE

La "Ruche Enfantine" fonctionnera cette année du 7 au 31 Juillet sous la responsabilité de Madame BOCQUET et l'assistance de Madame J. PRESTEL. Quarante enfants pourront jouer et s'ébattent dans la nature sous l'oeil vigilant de leur ancienne monitrice Véronique DEVANDEVILLE (de MONCHY) qui sera secondée de Cécile VANDENDRIESSHE (d'Orvillers la Boisselle) et d'Olivier DUPARCQ de MONCHY qui fera la joie des garçons.

L'association familiale que préside Madame Brigitte DUPARCQ tient à remercier les personnes bénévoles qui veulent bien sacrifier un peu de leur temps pour faire découvrir dans leur quartier "ce qu'est une ruche". Nous tenons à former une grande famille aux yeux de la commune et surtout offrir de belles vacances aux enfants qui n'ont pas la possibilité de partir. Les personnes dévouées par secteur sont : pour MONTECOURT = Madame BONDUELLE, pour MEREACOURT = Madame RENAUD et Madame GUINET, pour la rue basse et le centre = Madame Michel DUPARCQ et pour le quartier de la gare = Madame CERESER.

Avec l'espoir de compter toujours plus d'enfants réunis, nous vous souhaitons de bonnes vacances.

ANCIENS COMBATTANTS

Le 8 Mai restera pour nous Anciens Combattants de 39-45 le jour anniversaire du souvenir de la Libération définitive de la France, au même titre que le 11 Novembre pour Ceux de 14-18.

Alors qu'Hier, 18 Juin, anniversaire de l'appel du Général de Gaulle en 1940, le Président de la République célébrait en Pologne, sur place, les horreurs des camps d'Auschwitz, de Dachau et autres, nous, nous ne pouvons oublier les 600.000 Victimes françaises de la guerre de 39-45.

Bien que nous espérons que ce fut "la der des der" avec quiconque et que nous fassions tous nos efforts pour nous rapprocher de tous, il ne nous est pas possible seulement 30 ans après d'oublier.

Cinq années de lutte armée, cinq années d'occupation, cinq années de captivité, cinq années de lutte clandestine, cinq années de déportation, cinq années d'enfer : non c'est impossible d'oublier pour Ceux qui en ont souffert, et cela doit être sans cesse remémorer aux Jeunes qui ont eu la chance de ne pas vivre en même temps qu'Hitler.

"qui peut nous assurer que l'horreur n'est pas encore à venir; inspirer à la jeunesse l'horreur de ces horreurs". (V.G.E.)

LA COMMANDERIE DE TEMPLIERS DE MONTECOURT

LES HOMMES

C'est principalement dans les comptes rendus de réception dans l'Ordre faits lors du procès qu'ont peu être relevés les noms de quelques templiers de cette Commanderie.

LE COMMANDEUR

Robert de Sarnay (1) ou Sarnois (2) ou Cernay (3) a été présent à 2 réceptions à Montécourt en qualité de précepteur (supérieur).

1/ - Réception de I304 (environ) (2) : le F. Pierre de Grez, sergent, est reçu par F. Guérin, précepteur de la baillie du Ponthieu, en présence de F. Robert.

2/ - Réception de I305 (quelques jours avant le Carême) : F. Robert donne ordre à un F. chevalier de recevoir le F. Albert de Rumercourt, prêtre; (1 & 2) Le F. Robert y est d'ailleurs présent puisque c'est lui qui intervient afin qu'on n'insiste pas pour faire cracher le récipiendaire sur une croix en lui disant "comme vous êtes vieux, on vous en fera grâce ainsi que du reste".

(1) Le procès des Templiers présenté par Raymond Oursel 1955.

(2) Trudon des Ormes - Essai sur les maisons du Temple en Picardie - Sté des Antiquaires - 1894.

(3) E.G. Léonard : Gallicarum Templi Domorum series, publiée à la suite de l'introduction au Cartulaire du Temple 1930.

3/ - La baillie de Montécourt : Montécourt avait un rang supérieur à celui d'une maison ordinaire. Le F. Albert en rendant compte de sa réception dit que le F. Robert était "précepteur de la Baillie de Montécourt".

Trudon des Ormes (1) émet l'hypothèse suivante :
"Il se peut que Montécourt ait été chef de Baillie, le précepteur de cette baillie étant d'ailleurs soumis à celle du Vermandois". Cette hypothèse repose sur le fait qu'entre 1305 et Octobre 1307 le précepteur du Vermandois était Eudes (Odo).

Une autre hypothèse peut être faite en se basant sur la liste des précepteurs du Vermandois dressée par Léonard (2). Les deux derniers noms y sont présentés :

1294 environ : Garin de Grandvillers (qui fût par la suite précepteur du Ponthieu de 1298 à 1304).

1305 environ : Eudes

Il y a un trou de temps entre 1298 et le carême de 1305 pendant lequel notre F. Robert aurait bien pu être la tête du Vermandois.

En suivant cette hypothèse, Montécourt aurait été chef lieu de baillie (caput bailliviae) du Vermandois dans les mêmes conditions que la maison de Provins pour la Brie ou celle de Sommereux pour le Beauvaisis.

LES AUTRES FRERES

I - Sénéchal et Chapelain :

F. Jean de Pont l'Evêque fût sénéchal de Montécourt entre 1301 et Octobre 1307 (3) date des arrestations.

L'existence de cette fonction à Montécourt est une preuve de plus de l'importance de la maison. On ne trouve de sénéchal qu'auprès des rois et des princes. Dans la maison du roi capétien, c'était le premier officier, une sorte de vice-roi, Raoul I, comte de vermandois, qui fût aussi comte d'Amiens, a été sénéchal de France sous Louis VII (4).

Le sénéchal du Temple venait tout de suite après le grand Maître de l'Ordre.

(1) *Le procès des Templiers présenté par Raymond Oursel 1955.*

(2) *Trudon des Ormes - Essai sur les maisons du Temple en Picardie - Sté des Antiquaires - 1894.*

(3) *Trudon des Ormes, ouvrage cité.*

(4) *Brunet : abrégé chronologique des grands fiefs, 1759.*

F. Albert de Rumercourt était déjà âgé d'environ 67 ans quand il fût reçu, comme nous l'avons vu plus haut. Il était très conscient de la valeur du don qu'il faisait en entrant dans l'Ordre. Il protesta contre le reniement "Je vous ai apporté tous mes biens, soit 40 livres de revenu foncier et vous voudriez me faire commettre pareil péché ? Jamais !" (1)

2 - Chevaliers et Sergents :

F. Eudes de Chivres (1) fût chargé par le F. Robert de recevoir F. Albert.

assistaient à cette réception :

F. Jean WateI (1)

F. Adam de Sarnay (1) (parent sans doute du précepteur) et quelques autres dont F. Albert dit avoir oublié les noms".

F. Eudes de Valenciennes (1) fut reçu à Montécourt par F. Odon précepteur du Vermandois; F. Albert était présent il lui "semble" que le récipiendaire avait craché sur la croix.

Après ces 4 chevaliers, on peut relever les noms de 2 sergents aux environs de 1304 et de 1305 :

F. Pierre de Grez (2) reçu dans la chapelle de Montécourt par F. Guérin de Grandvillers, précepteur du Ponthieu, en présence de F. Robert précepteur de Montécourt.

F. Pierre de Bouillancourt (2) reçu dans la même chapelle par F. Robert de Beauvais prêtre, précepteur du Ponthieu. Ce F. Pierre fut ensuite porte-clef (claviger) des maisons d'Aumont et du bois près de Libermont

LEUR VIE

La vie quotidienne dans les commanderies a été décrite par plusieurs auteurs notamment John Charpentier (3) et Georges Bordonove (4).

I - L'activité agricole était essentielle : chaque commanderie était une entreprise agricole exploitant directement son domaine et vivant de ses produits en circuit fermé; elle avait ses propres artisans, souvent des "sergents de métiers". Les recettes (vente de surplus, fermages, redevances féodales) alimentaient les ressources de l'Ordre perpétuellement en guerre.

(1) *Le procès des Templiers, ouvrage cité.*

(2) *Trudon des Ormes, ouvrage cité.*

(3) *John Carpentier : l'Ordre des Templiers 1944*

(4) *Georges Bordonove : les Templiers 1963*

Les candidats et nouveaux admis étaient astreints, à côté des domestiques et des serfs, aux travaux pénibles (four, cuisine, porcherie).

Aux chevaliers incombait les tâches de gestion de l'entreprise et des finances (on connaît le rôle de banquiers joué par les Templiers); l'administration étant plutôt réservée aux "sergents d'armes".

2 - L'activité militaire des chevaliers et sergents d'armes était celle de soldats au repos : entretien des armes, armures et montures.

Les commanderies avaient un rôle essentiel comme bases logistiques dirions nous aujourd'hui : recruter les renforts incessamment demandés : le "couvent" (corps de bataille en terre Sainte) perpétuellement décimé était sans cesse renouvelé" (I).

La commanderie était aussi une maison de repos pour les chevaliers invalides, malades ou âgés.

3 - L'activité religieuse était intense, tous étaient soumis aux règles sévères d'un couvent.

Et pourtant... il y a le reniement de la croix de Jésus Christ qu'on ne peut passer sous silence : il a été évoqué lors des 2 réceptions dont le F. Albert fut une fois l'acteur, l'autre fois le spectateur (2). Voilà qui semble incompréhensible à celui qui connaît la vie catholique régulière et souvent héroïque des frères du Temple.

Cette formalité (en admettant qu'elle eut existée) n'était d'ailleurs pas considérée comme essentielle : un templier arrêté dans la maison voisine du Catelet en fut exempté parce que trop jeune (3) et le F. Albert en fut dispensé parce que trop vieux.

Pour conclure, voici une explication tirée des termes mêmes du rituel officiel de réception (4) : "Vous étiez sires de vous mêmes.. vous serez serfs et esclaves de la maison". Certains commandeurs n'auraient ils pas tout simplement voulu vérifier jusqu'où pouvait aller l'obéissance jurée par le nouveau frère à tous les durs commandements qu'on pourrait lui faire.

René SOULET

(1) Marion Melville : *La vie des Templiers* 1951

(2) L'interrogatoire de F. Albert a fait l'objet d'une séquence dans l'émission de la TV sur le procès des Templiers de 22-04-61. Par la suite j'ai pu entrer en rapport avec M. Alain DECAUX qui avec beaucoup de courtoisie, m'a permis d'avoir avec lui de fructueux échanges de vues.

(3) Trudon des Ormes : réception du F. Raoul Moyset vers 1262.

(4) La règle du Temple publiée par de Curzon 1886.

